



Un accord pour le nouveau clubhouse de l'Amicale Anderlecht !

Un accord a été trouvé entre la commune d'Anderlecht et le Royal Sporting Hockey Club Amicale Anderlecht afin de financer la construction d'un club-house permettant au club de poursuivre son développement dans un contexte extrêmement positif pour ce sport. D'ici au printemps 2022, un club-house sortira donc de terre, pour 2.240.000 euros, financés par la Commune et remboursé à hauteur de 40 % par le club par le biais d'un loyer annuel.

Depuis 2011, le club ne dispose plus que de vestiaires temporaires installés dans des conteneurs.

Ces dernières années, en collaboration avec la commune d'Anderlecht, le club a entrepris les pré-études de construction d'un club house correspondant à ses besoins. Le développement du club a été au cours des dernières années fortement ralenti à cause notamment de l'image de précarité que renvoyaient les installations existantes.

Cependant malgré ces conditions difficiles, le club compte actuellement 550 membres répartis en 26 équipes dont une section handisport. « L'acquisition d'un club house permettra d'améliorer considérablement le confort et l'hygiène des pratiquants en mettant à leur disposition une infrastructure avec des vestiaires (dames et messieurs) et des sanitaires de qualités accessibles au PMR. », explique Jean-Jacques Degryse, le président du club anderlechtois.

Le projet a connu quelques ralentissements au cours des derniers mois : l'absence de subsides régionaux pour les infrastructures sportives en 2020 aurait fait porter l'entièreté du coût de construction de ce club-house sur les finances de la commune et du club. Par son bourgmestre, Fabrice Cumps, le Collège a dégagé une partie des fonds de financement liés au boom démographique au sein de la Région Bruxelloise pour ce projet et a donc permis de le débloquer. « La pratique sportive et l'accès à celle-ci pour toutes et tous fait partie des éléments essentiels pour faire face à l'augmentation de la population dans notre commune, » explique Fabrice Cumps. « L'intérêt de la population pour le hockey va crescendo depuis de nombreuses années, entre autres grâce aux superbes performances des Red Panthers et des Red Lions. Cet accord permettra d'assurer la pérennité du club... et démontrera une fois de plus qu'Anderlecht n'est pas qu'une terre de football. »



Le projet comprend entre autres, en sous-sol, quatre grands vestiaires collectifs, une salle polyvalente et un vestiaire arbitre. Au niveau du terrain, la construction intègre une grande salle aménagée avec zone de restauration, une cuisine fermée, un bar et une zone de casier de rangements pour le matériel sportif individuel. La construction se prolonge de plain-pied avec une terrasse qui donne vue et accès au terrain. Le bâtiment a été conçu comme une tribune couverte largement vitrée sur trois côtés, surplombe le terrain. Du côté rue, le quatrième côté du Club house tourne le dos à celle-ci par une façade non visible qui se dissimule contre un talus, prolongeant le terrain naturel au-dessus du bâtiment, pour le couvrir entièrement, dans un grand mouvement de vague couverte de végétation.

Le nouveau club house renforcera l'image du club et sera un atout supplémentaire à son développement, vu l'évolution urbanistique aux alentours.

